

« Le meilleur niveau d'exigence au service des personnes les plus démunies ! »

« Avec mon épouse, nous avons rencontré il y a quelques années Laurent de Cherisey que nous connaissons déjà par son livre « Passeurs d'espoir ». Son professionnalisme et son dynamisme entrepreneurial au service des plus meurtris à travers ce projet des maisons Simon de Cyrène nous a tout de suite convaincus. Nous lui avons rapidement proposé un soutien systématique au lancement de chaque nouveau projet d'appartement car à chaque fois, c'est une chance de seconde vie qui est apportée à quelques personnes gravement handicapées. L'état d'esprit qui anime Simon de Cyrène et qui se décline dans chacun de ces lieux de vie est très stimulant : attention au détail, bienveillance envers les habitants, optimisme à toute épreuve, sérieux dans l'exécution de tout le projet et impact auprès de toutes les parties prenantes. Le meilleur niveau d'exigence au service des personnes les plus démunies ! »

Benoit Habert

Directeur général délégué et administrateur du Groupe Industriel Marcel Dassault

Grâce à la défiscalisation, augmentez votre générosité

- **Déduction** de 75 % sur votre IFI si vous y êtes soumis(e)
- **Déduction** de 66 % sur votre Impôt sur le Revenu
- **Déduction** de 60 % de votre Impôt sur les Sociétés dans le cadre du mécénat d'entreprise

Pour connaître les dates limites pour réduire votre impôt

Consultez notre site www.simondecyrene.org, rubrique "Nous soutenir".

Par **précaution**, pensez à envoyer votre **soutien** au moins une semaine avant la date limite, le temps de traitement de votre courrier.

Ce que votre don contribue à financer*

	Vous donnez	Au titre de l'IR déduction de 66 % Coût réel	Au titre de l'IFI déduction de 75 % Coût réel
Équipement pour les repas partagés	500	170	125
Kitchenette d'un studio d'un habitant	1 500	510	375
Mobilier de la salle à manger partagée	2 500	850	625
Aménagement du salon partagé	5 000	1 700	1 250
Cuisine d'un appartement partagé	10 000	3 400	2 500
Financement d'un studio	30 000	10 200	7 500

* Montants indicatifs en euros.

Un homme se réalise par ce qu'il donne et transmet

« Avant ma première rencontre avec Simon de Cyrène, je n'ai pu m'empêcher d'analyser l'association au regard de critères financiers qui m'ont convaincu. Mais c'est véritablement lors de ma visite dans l'une des maisons partagées que j'ai été saisi par la joie des habitants. Il m'est devenu impossible de ne pas participer à cette aventure. J'avais pu mettre des mots sur « Donner du sens à la vie ». En donnant à Simon de Cyrène, on donne un sens à l'argent qu'on a gagné. Lorsque j'étudie des projets, je suis particulièrement attentif à la manière dont la structure envisage son développement et sa pérennité et de quelle manière elle œuvre au Bien Commun. Investir dans ces maisons partagées, c'est donner à l'association les moyens de se développer dans la durée. C'est prolonger les actions d'hommes et de femmes valides et en situation de handicap qui ont décidé d'oser habiter ensemble pour retrouver un chemin de vie et d'épanouissement dans la fraternité. C'est financer un grand projet de société fondé sur la foi en l'homme. »



Gonzague de Blignières

Cofondateur de RAISE, ancien président de Barclays Private Equity France

**Merci d'investir dans l'innovation sociale
et de nous aider à construire le Vivre Ensemble !**

